

# REFUGES SOLIDAIRES



Juillet  
2017

-

Juillet  
2018

# RAPPORT D'ACTIVITES

**Coordination :**  
Pauline REY

**Rédaction :**  
Pauline REY

Catherine CLEMENCEAU  
Philippe WYON  
Les référents de pôles

**Conseil et relecture :**  
Pauline REY

Catherine CLEMENCEAU  
Philippe WYON  
Vanessa BARRAL - Le  
Group'

**Maquette & mise en  
page :**  
Vanessa BARRAL - Le  
Group'

## Crédits Photos

### Photo page de couverture :

© Julien Benard  
<http://julienbenard.com/>

### Photo page 3 :

Emblème de l'association.  
© Didier Albertin

### Photo page 5 :

La gare de Biançon hiver  
2017-18.  
© Julien Benard

### Photos page 6 :

Bandeau haut : atelier  
d'écriture.  
© Julien Benard

Bas de page : le bâtiment en  
hiver.  
© Julien Benard

### Photo page 7 :

Peinture murale à droite de la  
porte du bâtiment.  
© Anonyme

### Photos page 9 :

Bandeau haut : la plonge.  
© Julien Benard  
Bas de page : enfant à  
l'accueil.  
© Julien Benard

### Photos page 10 :

Gauche : mineurs emmenés  
au commissariat.  
© Julien Benard  
Bas de page : réunion  
d'information.  
© Julien Benard

### Photo page 12 :

Dessin affiché à l'entrée.  
© Julien Benard

### Photos page 13 :

Le garage avant-après.  
© Julien Benard

### Photos page 15 :

L'équipe repas.  
© Julien Benard

### Photo page 16 :

Affichages dans la lingerie.  
© Julien Benard

### Photos page 17 :

Page : Le grand dortoir avant-  
après.  
© Julien Benard  
Bandeau droite : L'équipe  
ménage.  
© Julien Benard

### Photo page 18 :

Rangement du vestiaire.  
© Julien Benard

### Photo page 19 :

Consultation médicale.  
© Julien Benard

### Photo page 20 :

Enfant et bénévole.  
© Julien Benard

### Photo page 21 :

Dessin affiché dans la pièce  
principale.  
© Julien Benard

### Photo page 22 :

Mineur devant le Conseil  
Départemental.  
© Julien Benard

### Photo page 25 :

Tournoi de foot ouvert à tous  
organisé par les Scouts de  
France et des jeunes  
vacanciers.  
© Frédéric Meunier

### Photo page 26 :

Bandeau haut : jeune jouant  
devant le bâtiment.  
© Julien Benard  
Page : informations avant le  
départ.  
© Julien Benard

### Photo page 28 :

© Julien Benard

## MERCI

- Aux **bénévoles** ayant participé à l'écriture  
de ce rapport et à tous ceux contribuant à  
l'action de l'association *Refuges Solidaires*

- Au photographe **Julien Benard**  
<http://julienbenard.com/>  
<http://hanslucas.com/jbenard/photo/14176>

- A l'association **Le Group'**  
<http://legroup-ess.org/>

- A nos partenaires du quotidien





# RAPPORT MORAL

**Ce matin du 14 juillet 2017, comme chaque matin, des Ivoiriens, des Guinéens, des Maliens ont traversé déserts et mer pour venir jusqu'à nous.**

R  
E  
F  
U  
G  
E  
S  
  
S  
O  
L  
I  
D  
A  
I  
R  
E  
S

3

Rapport  
d'activités

## Objet

**(extrait des statuts)**

« Considérant qu'il est indigne de laisser dans la rue des migrants arrivant dans le Pays du grand Briançonnais par la montagne, qu'il est nécessaire de leur donner un temps de repos et d'écoute afin qu'ils retrouvent leur dignité et fassent valoir leurs droits, il est décidé de créer une association afin de gérer au quotidien des lieux d'accueils en partenariat avec les collectivités locales, les associations locales, des ONG.

Cela n'est rien de dire que le défilé, pour eux, a duré un peu trop longtemps. Epuisés ils s'écroulent sur ce qu'ils pensaient-être enfin la ligne d'arrivée après avoir affronté une nouvelle épreuve. Un banquet s'organise, un festin de riz sauce tomate improvisé sous la grande tente devant la MJC. Certains ne se lèvent même plus, écroulés de fatigue, hagards. Même pas une douche à proposer. Et là dans la rue s'organise un accueil. Ecouter, nourrir, soigner. Quel spectacle que celui de cette médecin urgentiste qui arrive, c'est son jour de congé, pour aider ces jeunes sous la tente dressée sur le bitume, sans rien d'autre que son courage.

Il y avait urgence : il fallait offrir un accueil digne.

Grâce à la mise à disposition par la Communauté de Commune du Briançonnais (CCB) de l'ancien local du secours en montagne de la Compagnie Républicaine de Sécurité (CRS) un lieu d'accueil a ouvert peu après, fin juillet 2017. Mobilisation générale pour nettoyer, remettre en état, trouver des matelas, des couvertures.

Cette mise à disposition d'un lieu d'hébergement a soulevé un enthousiasme qui allait porter des centaines de citoyens, des associations locales, des ONG à s'investir, de près ou d'un peu plus loin dans cette mission d'accueil humanitaire, sans oublier une solidarité incroyable des personnes accueillies qui se tasseront encore pour faire de la place à ceux qui arriveront la nuit.

Malgré des conditions matérielles toujours très difficiles, l'association, après un an d'existence, continue à assurer l'objectif fixé par ses statuts (voir encadré).

Ces statuts sont notre ciment et notre boussole. Ils permettent de fonctionner ensemble dans une mixité sociale, générationnelle et philosophique improbable et incroyable.

L'approche que nous avons de ce drame humanitaire qui se déroule sous nos yeux nous démarque fondamentalement des discours de peur et de haine tenus par ceux qui se revendiquent identitaires. Quelles solutions apportent-ils sinon la grande illusion que l'on pourrait rester bien à l'abri entre nous en élevant des murs ? Que se serait-il passé à Briançon si la population et les élus avaient suivi ces propos démagogiques fermés de violences ? Les migrants seraient tout de même arrivés, mais au lieu d'être accueillis, auraient été chassés, traqués par des milices. Heureusement, la mobilisation citoyenne a permis d'éviter des drames, à la population de vivre en paix, à des êtres humains d'être pris en considération.

Notre action participe à la sérénité et la paix sociale du territoire. Pour cette raison, nous sommes constamment en demande d'échanges constructifs avec les services de l'Etat et du Département. La reconnaissance de notre place dans la gestion de la situation que connaît notre territoire frontalier serait une richesse qui profiterait à tous.

Accueil après accueil, mois après mois, le temporaire est devenu permanent et l'urgence est devenue le quotidien. Le Refuge s'anime, se modifie, les bénévoles vont et viennent mais avec un objectif partagé et affirmé : Etre les gardiens de ces refuges. Un lieu de pause, un arrêt, un espace et temps d'accueil et de repos permettant à nos amis exilés de poser leurs bagages et leurs cœurs pour reprendre des forces, du courage avant de continuer leurs routes. Tout le monde sera à l'abri et il ne nous appartient pas de déterminer si les personnes que nous accueillons méritent l'asile ou non.

On nous demande « comment faites vous pour tenir ? ». Tous, individuellement, à un moment ou un autre, nous nous sommes effondrés.

Collectivement on tient. C'est un travail quotidien. Apprendre de nos erreurs et capitaliser sur nos réussites. Chaque jour, une amélioration sur le fonctionnement d'hier. C'est aussi un fonctionnement collégial. Pas de Présidence mais un conseil d'administration élu par l'AG, ou chacun peut-être missionné par le CA, en fonction de ses compétences et envies, pour faire avancer le projet.

Nous savons qu'on ne pourrait pas y arriver sans toutes les aides extérieures qui peu à peu sont arrivées. Indispensables, vitales. Il va nous falloir conforter, renforcer ces partenariats. Cela va demander de sortir de l'urgence et de l'immédiateté.

Les objectifs sont définis :

- Améliorer la qualité matérielle de l'accueil.
- Pérenniser les postes de permanents.
- Poursuivre la mobilisation citoyenne en informant et en formant.
- Construire des partenariats avec les institutions

Nous devons trouver les moyens, tous ensemble, de les concrétiser.

***Le Conseil d'Administration***

# SOMMAIRE



R  
E  
F  
U  
G  
E  
S  
  
S  
O  
L  
I  
D  
A  
I  
R  
E  
S

5

Rapport  
d'activités

## **L'association 6**

- Ligne de vie de l'association 6
- Gouvernance et vie associative bénévole 8

## **Vie du refuge 9**

- L'équipe accueil 9
- L'équipe logistique 13
- L'équipe repas 14
- L'équipe linge/ménage 16
- L'équipe vestiaire 18
- La cellule médicale 19

## **Implication dans le territoire 21**

- Les liens avec les structures institutionnelles 21
- Les liens avec les organisations de la société civile 23
- Les retombées économiques sur le territoire du Briançonnais 25

## **Evolutions et perspectives 26**

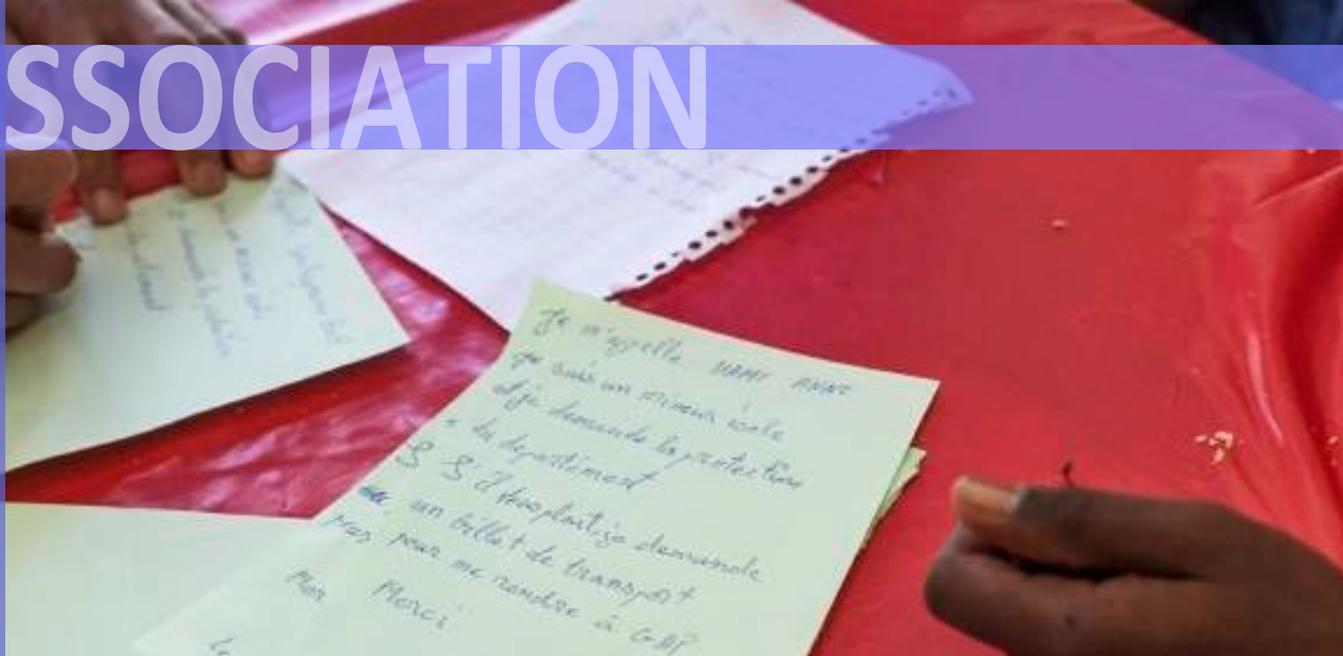
- Le renforcement des compétences 26
- La participation à la coordination nationale des acteurs de l'accueil dans les parcours migratoires 27
- Maîtriser la communication 27

# L'ASSOCIATION

R  
E  
F  
U  
G  
E  
S  
  
S  
O  
L  
I  
D  
A  
I  
R  
E  
S

6

Rapport  
d'activités



## Ligne de vie de l'association

### Eté 2017 :

- o Organisation, structuration du refuge : aménagement des locaux, travaux, collecte de matériel (litterie...).
- o Organisation par pôles (repas, ménage, lingerie, vestiaire, santé, accueil, logistique).

### Juillet 2017 :

- o 21 juillet : Création de l'association Collectif Refuge Solidaire (CRS).
- o Juillet : Mise à disposition d'un local par la Communauté de Commune du Briançonnais (CCB) – signature d'une convention tripartite de 6 mois entre le CCB, CRS et Médecins du Monde (MDM).
- o Fin Juillet : Ouverture du Refuge.

### Aout 2017 :

- o 15 Août : 100 personnes accueillies au Refuge. La convention ne nous permet d'accueillir que 15 personnes.
- o Difficultés dans la prise en charge des mineurs par le Conseil Départemental.

### Automne 2017 :

implication citoyenne forte, nombreuses arrivées.

### Novembre 2017 :

- o Les bénévoles sont trop sollicités : il faut se réorganiser, besoin de permanents pour coordonner l'activité.
- o Les locaux sont inadaptés par rapport au nombre d'accueillis, l'accueil n'est plus digne.
- o 15 Novembre : réunion à l'initiative du Refuge avec les élus de la CCB et le Secours Catholique, Médecins du Monde, Médecin sans Frontières, Tous Migrants.
- o Difficulté à trouver un accord pour un renouvellement de la convention de mise à disposition des locaux. Nous nous trouvons dans un vide juridique.

### Décembre 2017 :

- o Médiatisation forte, le Refuge est très sollicité par les médias locaux, nationaux et internationaux.
- o Les personnes arrivant au Refuge sont affaiblies par les conditions climatiques qu'elles ont rencontrées lors de la traversée.



**Janvier 2018 :**

- o Assemblée générale : le mode de gouvernance, modification des statuts (nom de l'association devient Refuges Solidaires), le Secours Catholique entre au Conseil d'administration.
- o Prise de conscience des besoins de formation.
  - o Obligation de mieux se structurer.
  - o La médiatisation reste forte.
- o Ouverture d'un nouveau Refuge à Guillestre.

**Février 2018 :**

- o Une solution pour un poste de service civique se profile.
- o Le Secours Catholique renforce son implication.
- o Prise en charge du linge par la blanchisserie de l'hôpital .

**Mars 2018 :**

- o Emmaüs devient très impliqué avec la mise à disposition de compagnons.
- o Constitution d'un réseau d'accueil à Guillestre et l'Argentière.

**Avril 2018 :**

- o Depuis Novembre 2017, la nécessité de permanents est évidente et se concrétise par la création de 2 postes pour renforcer l'organisation : un service civique et un stagiaire.
- o Le Conseil Départemental prend en charge le transport des mineurs pour Gap, jusqu'à présent pris en charge par Refuges Solidaires.
- o Afflux continu de personnes à Refuges Solidaires au delà des capacités d'accueil. Une nuit des matelas sont installés dans le hall de la gare avant évacuation par les forces de l'ordre.

**Mai 2018 :**

- o Assemblée Générale Extraordinaire : Les statuts prévoient la possibilité d'élargir le CA de 16 à 24 membres.
- o Mise à disposition permanente de la salle paroissiale pour augmenter le nombre de couchages.
- o Augmentation du nombre de vacanciers solidaires.

**Juin 2018 :**

- o Rencontre avec le Sous-Préfet.
- o Signature de la nouvelle convention avec la Communauté de Communes.
- o Réorganisation de l'espace cuisine salle à manger dans le garage.
- o Les mineurs isolés sont immédiatement mis à l'abri par le Département, plus de retour au Refuge après accompagnement au commissariat.

**Juillet 2018 :**

- o Mise en place de la PASS mobile.
- o Le mois de juillet voit la plus forte fréquentation du Refuge depuis son ouverture.
  - o Convention avec MDM : permanence régulière de médecins le week-end
- o Recherche de solutions alternatives pour de nouveaux lieux d'accueil.

**Fait marquant**

Augmentation du nombre d'administrateurs de 16 à 24 pour répondre aux nombreux souhaits d'implication. Cette ouverture du Conseil d'administration a été votée lors d'une assemblée générale extraordinaire en janvier 2018.



## Gouvernance et vie associative bénévole

Le Conseil d'administration est composé de 16 administrateurs et l'association est administrée selon direction collégiale sans bureau, ni président. Les missions à remplir le sont par des administrateurs mandatés en fonction des besoins.

En Août 2018, il y a 178 adhérents à l'association Refuges Solidaires. Elle regroupe des bénévoles que l'on peut qualifier de permanents pour leur implication tout au long de l'année. D'autres bénévoles viennent appuyer ponctuellement les bénévoles à l'année. Cette implication ponctuelle est d'une part liée aux liens entretenus par l'association avec d'autres structures dont les acteurs s'impliquent aussi pour Refuges Solidaires (bénévoles du Secours Catholique par exemple) ou sont délégués pour des appuis ponctuels (compagnons d'Emmaüs). D'autres part, la médiatisation de l'action de Refuges Solidaires et les liens avec des structures sur d'autres régions ont permis d'attirer des « vacanciers bénévoles » ce qui a été particulièrement important à la période où les bénévoles à l'année manquaient de disponibilité (congés, garde des petits enfants, visites familiales...).

Une personne en service civique est chargée de l'animation du réseau de bénévoles. Sa fiche de poste précise ses missions :

- Favoriser l'accueil des nouveaux bénévoles et leur intégration dans l'association ;
- Améliorer la circulation des informations entre les bénévoles du Refuge;
- Mettre en place des outils de communication (lettre mensuelle, Mot du Mois...) pour les bénévoles avec les informations essentielles;
- Organiser des temps de rencontres entre les bénévoles dans l'objectif de mieux se connaître;
- Participer à la formation des bénévoles de Refuges Solidaires.

Ces grandes missions doivent permettre de faire du lien entre les différentes équipes et de faciliter le travail de tous via de la formation ou de l'accès à l'information.

Malgré la très forte motivation et implication de la personne occupant ce poste, son temps de travail est notoirement insuffisant pour faire face à l'ensemble de ces tâches.

### Bénévoles Ponctuels

Emmaüs : Présent au Refuge du 29/04 au 30/09	
Au 13/08 :	48 compagnons ou bénévoles sont venus au Refuge Parmi eux : 2 personnes sont venues 3 fois 4 personnes sont venues 2 fois
Inscrits jusqu'au 21/09	9 personnes
<u>Total</u>	<u>57</u>
Secours Catholique : Présent au Refuge du 13/07 au 30/08	
Au 13/08	9 personnes
Inscrits jusqu'au 30/08	5 personnes
<u>Total</u>	<u>14</u>
Vacanciers Solidaires : Présents au Refuge du 12/05 au 30/08	
mai-18	6 personnes
juin-18	9 personnes
juil-18	19 personnes
Aout 18 Estimation	23 personnes
<u>Total</u>	<u>57</u>
<b>Total</b>	<b>128</b>

Le refuge est organisé en 6 pôles qui permettent de répondre aux besoins des bénéficiaires :

- Accueil
- Linge/ménage
- Repas
- Vestiaire
- Permanence médicale
- Entretien/logistique

Chaque pôle nomme des référents qui font office de relais d'informations.



## L'équipe accueil : du premier contact à l'orientation

Les missions de cette équipe sont d'assurer un premier contact avec les arrivants pour les écouter, les informer, les orienter, leur remettre le nécessaire de toilette, chercher un couchage et préparer la suite de leurs parcours de demande d'asile.

### Les missions

#### **Le premier accueil**

Le rôle de l'accueil a évolué au fil de l'année. Pendant le premier hiver, l'accueil de nuit dans les locaux était souvent effectué par les personnes de permanence. Aujourd'hui, cet accompagnement est largement assuré par les permanents résidents. Deux ou trois personnes en cours de demande d'asile assurent les permanences nocturnes. Leur rôle est important lors des arrivées de nuit, notamment car le fait d'être accueillis par des frères met les exilés en confiance .

#### **L'enregistrement : Un entretien dès l'arrivée**

Toutes les personnes qui arrivent au refuge sont censées être enregistrées (fiche d'accueil) pour permettre de connaître le nombre de présents, les retrouver dans le refuge si besoin, les aider à poursuivre leurs routes.

Cette opération est difficile à assurer lors des grandes affluences, par manque de moyens humains et techniques (locaux). Cette étape permet de différencier les majeurs et les mineurs. C'est aussi un moment d'échanges qui permet l'expression des souhaits et difficultés de chacun. Les mineurs font l'objet d'une procédure à part. L'entretien permet aussi de fournir les éléments nécessaires à l'établissement des statistiques. Les fiches d'accueil des personnes parties sont ensuite détruites par soucis de confidentialité.



**Le suivi des orientations :**Ecouter et conseiller les personnes majeures

Il s'agit de les accompagner dans la recherche d'un moyen de transport pour rejoindre la ville qu'ils ont choisie pour déposer leur demande d'asile. Pour cela, il faut s'informer quotidiennement des prix et horaires des billets de train notamment sur internet. Il leur est remis, avant leur départ, un document sur les droits de la personne en cas d'arrestation, complété nominativement pour chacun ainsi qu'un relevé des adresses utiles dans la ville de destination (associations) et une lettre expliquant qu'ils souhaitent demander l'asile en France à présenter en cas de contrôle d'identité.

Accompagner les mineurs isolés dans leur demande de mise à l'abri

Il faut compléter une information préoccupante et l'adresser par mail à la Cellule Départementale Enfance en Danger. Cette information signale au Département l'isolement du mineur et la nécessité d'une mise à l'abri immédiate.

Les mineurs sont également informés de leurs droits à être protégés et les étapes pour obtenir cette protection leur sont expliquées. Ils doivent obligatoirement être conduits au commissariat où sont prises leurs empreintes. Ils sont ensuite mis à l'abri dans un foyer en attendant l'évaluation de leur minorité. Lorsqu'ils sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance, ils partent souvent dans un autre département.

Les coordonnées des bénévoles de Gap qui pourront les aider si leur minorité n'est pas reconnue leur sont remises. Une information spécifique est dispensée sur les risques qu'ils encourent s'ils mentent sur leur âge où s'ils ont déposé une demande de visa dans leurs pays.

**Assurer des déplacements :**

Cela consiste à accompagner les malades aux urgences, aux consultations. La mise en place de la PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) mobile depuis le 23 juillet 2018, si elle va éviter des orientations inutiles vers les urgences de l'hôpital, n'exemptera pas de cet accompagnement et de la disponibilité des bénévoles pour ces déplacements qui se font en voiture.

Par ailleurs chaque jour, l'accompagnement des mineurs au commissariat doit être assuré ainsi que le transfert de la salle Ste Thérèse à Refuges Solidaires.

**Informé sur le droit des étrangers et la demande d'asile :**

Cette partie de l'activité était assurée en 2017 par les salariées de la MapeMonde (MJC Centre Social du Briançonnais) notamment grâce à des réunions d'informations hebdomadaires. La MapeMonde étant en attente de financements, début 2018, l'information n'est plus assurée. En effet, les personnes bénévoles à l'accueil n'ont pas forcément la connaissance nécessaire pour dispenser cette information très technique. De plus, ils n'en n'ont pas le temps.



Réunion d'information dans le garage

## Les moyens humains

L'accueil s'est structuré grâce à la présence d'une stagiaire en formation universitaire recrutée au mois d'avril, dédiée à l'accueil sur 6 mois. Deux autres stagiaires sont présents à l'accueil pendant l'été pour 4 semaines.

Le service civique, assure un rôle de coordination, transfert de l'information et de formation pour les nouveaux bénévoles de l'accueil.

Le nombre de personnes disponibles évolue suivant les périodes. Au printemps, l'effectif était insuffisant mais, pendant la période d'été, grâce à l'implication de nombreuses bonnes volontés extérieures au Briançonnais, les permanences ont été pleinement assurées. Ces personnes sont souvent jeunes et sensibilisées à la problématique migratoire. Chaque mois, entre dix et vingt personnes interviennent. Celles-ci peuvent effectuer des demi-journées ou des journées entières.

## Les moyens techniques

Dès la fin du mois d'août 2017, nous avons disposé d'un ordinateur et d'un téléphone fixe qui ne permet que les appels sortants. Un smartphone, à disposition depuis le 24 mars 2018, permet notamment de rentrer en contact avec les familles des migrants et avec les associations. L'accueil dispose aussi d'une photocopieuse et d'un scanner depuis le 31 mars 2018. Ceci permet d'adresser les Informations Préoccupantes (IP) au Département. Jusqu'à cette date les IP étaient soit envoyées depuis la MJC ou de chez un bénévole. Ces outils permettent d'être nettement plus rapides notamment pour conseiller sur les moyens de départ, pour communiquer.

Un seul bureau exigü ne permet pas de travailler correctement. Il serait nécessaire de consacrer au moins deux lieux à cette activité. Même si ces dernières semaines le nombre de bénévoles était suffisant, l'encombrement du bureau est un énorme frein pour répondre avec respect aux demandes des voyageurs. Le manque de place rend l'accueil épuisant nerveusement tant par le bruit ambiant que par la gestion de l'accès au lieu. Le bureau médical, peu investi ces derniers mois, était une solution de repli qui n'est plus possible compte tenu de l'heureuse mise en place de la PASS et des permanences de MDM.

## L'implication des bénéficiaires

Les résidents permanents en cours de demande d'asile aident aux appels, au rassemblement des mineurs, listent les arrivées de la nuit. Leur nombre doit cependant rester limité à cinq, le refuge doit rester un accueil d'urgence.

## Tendances et évolutions de la fréquentation

Des statistiques sont tenues depuis l'ouverture de Refuges Solidaires à partir des fiches complétées à l'arrivée des personnes. Elles donnent une vision du nombre de personnes accueillies mensuellement, des pays d'origines représentés et de leurs âges (majeurs ou mineurs).

Les premiers chiffres entre l'ouverture du refuge le 28 juillet 2017 et le 10 novembre 2017, date du premier rapport, montrent une fréquentation de 1696 personnes dont 937 majeurs et 759 se déclarant mineurs. Le pourcentage de mineurs est de 44.75%.

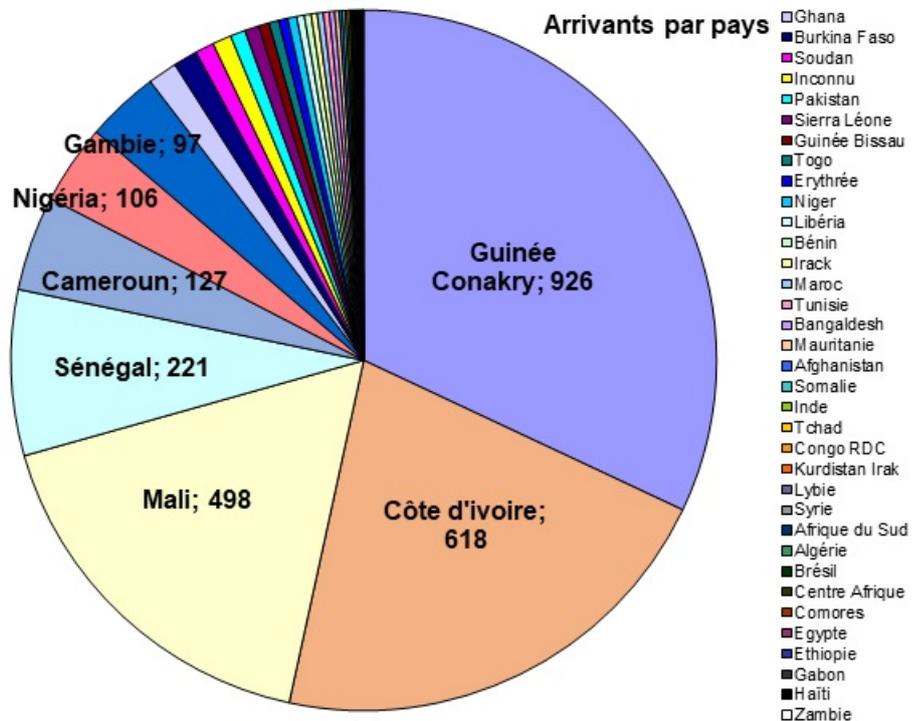
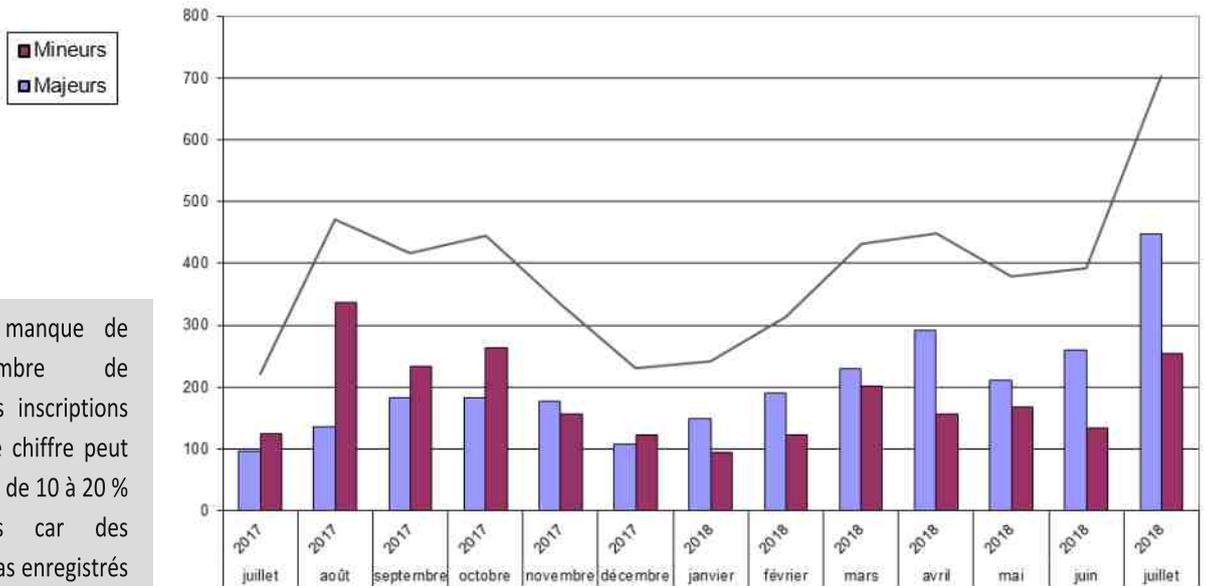
Compte tenu du manque de ressources (nombre de bénévoles) pour les inscriptions lors des arrivées, ce chiffre peut être revu à la hausse de 10 à 20 % suivant les mois car des voyageurs ne sont pas enregistrés les jours de « pics » de fréquentation.

Les arrivées sont plutôt stables au fil des mois avec une augmentation en mars et avril 2018. La fréquentation apparaît en baisse en mai et juin 2018 ce qui ne correspond pas à la réalité (manque de personnes pour enregistrer les arrivées). En juillet 2018 nous assistons à une augmentation significative avec l'arrivée de 702 personnes.

Au printemps 2018 les arrivées massives sont plus facilement gérées en raison de la saison. Les températures plus clémentes permettent l'utilisation du garage et la salle Ste Thérèse est mise à disposition par la paroisse.

En mai et juin, la présence de femmes et d'enfants de moins de 13 ans est en augmentation, puis un creux début juillet. Les répartitions par pays sont relativement stables. La majorité des accueillis sont des mineurs venant de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire. Beaucoup, et surtout les mineurs, n'ont aucun contact ou projet en Europe. Par ailleurs, depuis l'affaire de l'Aquarius qui concorde peut-être avec des opportunités de travail saisonnier, il est constaté une augmentation des souhaits de continuer le parcours vers l'Espagne. La demande de cette population désorientée est justement de se faire orienter vers des formations professionnelles ou des cursus scolaires classiques.

Comparaison des arrivées majeurs et mineurs



## L'équipe logistique répond aux besoins relatifs au fonctionnement du bâtiment

### Les missions

#### **Maintenance et optimisation du lieu d'accueil afin de le rendre fonctionnel**

Bien que la structure soit sous dimensionnée pour le nombre de personnes accueillies, l'objectif que s'est fixé l'équipe logistique a été de maintenir, coûte que coûte, un bâtiment fonctionnel quand bien même les conditions d'accueil étaient précaires voir dégradées.

Le bâtiment principal dispose d'espaces de vie qui ont dû être modifiés et adaptés au fur et à mesure des besoins. Cette redistribution au fil du temps a permis d'optimiser l'usage du bâtiment au regard du nombre important d'occupants par rapport à son usage d'origine.

Pour exemple, la cuisine qui se trouvait au premier étage a été transformée en une lingerie, le réfectoire en dortoir, l'accueil en cabinet médical, le garage en réfectoire et en chaîne de lavage pour la vaisselle... Pour se faire, il a fallu, dans une structure vétuste, apporter des modifications conséquentes en particulier pour amener les fluides et mettre en place des évacuations adéquates.



Le garage avant les travaux



Le garage rénové et installé en réfectoire

#### **Adaptation du bâtiment pour améliorer la qualité de l'accueil**

Si le bâtiment peut accueillir 15 à 20 personnes dans des conditions acceptables, il n'en va pas de même lorsque qu'il y a une centaine de personnes accueillies quotidiennement. La structure ne disposant que de deux toilettes et deux douches, il est impératif que ces lieux soient toujours

en bon état de fonctionnement. Il a fallu, pour pouvoir offrir des douches chaudes, compléter la production d'eau chaude qui n'était pas suffisamment importante pour répondre aux besoins d'hygiène. De même, compte tenu du nombre de repas servis, il a été installé des lave vaisselles de collectivité. Enfin, pour permettre aux accueillis d'avoir des communications avec leurs familles par l'intermédiaire du wifi, une box a été installée. Ce réseau par l'intermédiaire de câbles Ethernet permet aussi aux bénévoles de l'accueil de transmettre par télécopieur les signalements des mineurs au Conseil Départemental.

## Les moyens humains

Tous les travaux en lien avec l'augmentation de la production d'eau chaude et le transfert de la cuisine ont pu se faire grâce aux compétences, au sein de l'équipe, d'un bénévole, plombier à la retraite. De plus, les compagnons mis à dispositions par Emmaüs, ont apporté en plus de leur appui aux autres équipes, une aide importante lors de certains travaux (peinture de l'atelier par exemple).

## L'implication des bénéficiaires

Afin que le bâtiment et ses installations restent fonctionnels, il y a un certain nombre de règles, d'habitudes et de soins à appliquer pour que chacun puisse continuer d'en bénéficier dans un esprit collectif. Les résidents permanents en cours de demande d'asile, là encore, sont de bons canaux d'informations sur les bonnes pratiques du quotidien auprès des nouveaux arrivants.

## Les perspectives du pôle logistique

Le partenariat très fructueux qui s'est instauré avec Emmaüs devrait permettre d'envisager des travaux de remise en état du bâtiment pour éviter des dégradations irréversibles et apporter un certain confort.

Il est, de plus, prévu une amplification du réseau internet durant l'été grâce à l'appui d'International Rescue Committee (IRC), une ONG internationale, afin d'augmenter les capacités de connexion et ainsi les possibilités pour les accueillis de rester en lien avec leurs familles.

Les relais vers d'autres zones d'accueil sont à construire et l'association Refuges Solidaires souhaite essaimer son action sur les communes voisines : répartir en petits espaces d'accueil permettra une meilleure répartition des responsabilités, des coûts et contribuera à faire évoluer les regards tout en améliorant l'accueil au quotidien des exilés, en plus petits groupes sur des communes voisines.

## **L'équipe repas assure 3 repas pour 30 à 100 personnes chaque jour**

### L'intégration du pôle repas au Refuge

Le pôle cuisine a pour origine un mouvement organisé par la Paroisse du Briançonnais. Initialement, les repas préparés par des bénévoles, à partir des dons de la population locale, se prenaient dans l'aumônerie. Les stocks de nourritures, les ustensiles, le gaz étaient dans ces locaux. Le premier repas a été servi le 13 Juillet 2017 pour une quinzaine de personnes et uniquement pour le midi. Pour le soir, les migrants se débrouillaient avec des aliments mis à disposition ; puis les bénévoles ont peu à peu fait les repas du soir.

A l'ouverture du refuge, les repas étaient toujours externalisés, en plein air, à la salle St Thérèse. C'est seulement le 4 septembre que le pôle repas a été transféré à Refuges Solidaires car l'aumônerie avait besoin de ses locaux. Des installations ont du être faites car rien n'était prévu pour faire la cuisine. L'équipe de bénévoles s'est alors organisée.

Repas	Nombre de bénévole au minimum	Durée de bénévolat au minimum
Petit déjeuner	1	2h
Midi	4	3h
Soir	3	3 h
Par jour	8 personnes	8h pour une personne 64h pour 8 personnes
Par semaine	56 personnes	56h de bénévolat / 1 personnes 448h au total pour 8 personnes
<i>Repas type pour le midi et le soir : Salade, Riz, Sauce avec de la viande, Dessert</i>		

### **La gestion des stocks - L'importance des dons : biais primordial d'approvisionnement**

La cuisine fonctionne essentiellement grâce aux dons des particuliers. Ceux-ci apportent de la nourriture mais aussi des plats préparés chez eux ou se proposent de faire les fins de marchés. Les professionnels de l'alimentation tels que les boulangers par exemple, donnent les invendus. Les magasins également donnent les invendus aux associations locales (Secours Catholique, Secours Populaire, Resto du cœur..). Ces dernières les redistribuent à Refuges Solidaires dans un circuit indirect. Par exemple, le Secours Populaire apporte de la nourriture 2 fois par semaine. Les villes de Briançon et de Villard-St-Pancrace donnent une valeur de 10 repas par jour du lundi au vendredi pour l'une et deux fois par semaine pour l'autre.

Si de la nourriture vient à manquer, un appel à don, via la liste des adhérents, via la paroisse et le facebook de Tous Migrants est lancé. La solution d'acheter de la nourriture est possible mais reste rare.

### **Le garage est aménagé pour permettre de cuisiner dans de bonnes conditions**

Lors de la réintégration de la cuisine dans les locaux de Refuges Solidaires, rien n'était prévu pour préparer les repas. Un travail important d'aménagement a donc été mené pour pouvoir faire plusieurs centaines de repas par jour dans de bonnes conditions.

Dans un premier temps, l'arrivée des deux cuiseurs de Riz a facilité le travail des bénévoles. Le premier fut offert par l'association des Alberts au mois d'octobre et le deuxième par un particulier en Février. Puis, l'aménagement du garage est un moment pivot pour l'organisation du pôle repas. Un lave vaisselle, don de l'hôtel de Paris, et une chaîne de lavage, financée par Emmaüs, permet de maintenir de bonnes conditions d'hygiène et de faciliter le service.

### **L'organisation des bénévoles**

L'équipe du pôle repas est constituée de bénévoles locaux permanents, de vacanciers, de compagnons (Emmaüs) et de bénévoles du Secours Catholique. Cela pose des difficultés sur la gestion des planings.

Les référents qui assurent la gestion des stocks (surveiller les placards pour éviter le gaspillage et vérifier qu'il y ait assez de nourriture) mais aussi le coaching des bénévoles, jouent un rôle central. Les bénévoles migrants représentent aussi une aide importante. Si les bénévoles participaient à un repas par semaine, il faudrait 56 bénévoles/semaine. Nous sommes loin de ce nombre et de nombreux bénévoles viennent plusieurs fois par semaine ce qui peut créer une certaine usure.

### **Les perspectives du pôle repas**

Le premier enjeu, à court terme, pour le pôle repas est de s'assurer que les bénévoles locaux reprennent leurs places au mois de septembre. En effet, les vacanciers s'étant impliqués et relayés durant ces 4 derniers mois, les permanents ne s'inscrivaient plus jugeant qu'il y avait assez de monde. A l'approche de la rentrée, il faut donc remobiliser.



L'équipe linge trie et gère environ **50kg** de linge par jour et **350kg** par semaine uniquement pour la literie. A cela, s'ajoutent les vêtements représentant au total **280kg** par semaine.

Au total, depuis l'ouverture, le pôle linge a pris en charge une estimation de **32 760kg** de literie et vêtements.

Le second enjeu est de mettre en place un bénévole référent par repas connaissant le fonctionnement de la cuisine. Celui-ci serait capable d'organiser et de lancer la préparation des repas en sachant quels aliments utiliser en priorité, en estimant le nombre de repas à servir, en connaissant le fonctionnement de la cuiseuse à riz et en allant chercher les repas de la mairie de Briançon. Il faudrait entre 7 et 14 personnes volontaires avec la possibilité de formation pour mettre cela en place.

## **L'équipe linge/ménage prend en charge l'entretien des locaux et la gestion de la literie**

Le pôle lingerie est central pour le fonctionnement de Refuges Solidaires en s'assurant que chaque personne accueillie obtienne un lit propre lors de son arrivée. Il a aussi un rôle de veille sanitaire notamment concernant la limitation du risque de gale.

### Le fonctionnement de la lingerie

A la création de Refuges Solidaires, le linge était mis dans des sacs en plastique puis en tissus par soucis économique et écologique et partait chez les bénévoles qui le lavait. Dès juillet 2017, devant l'afflux massif de linge à décontaminer, les bénévoles de la lingerie ont organisé un circuit de décontamination et des procédures ont été mises en place. Cependant, face à des difficultés notamment au niveau des couvertures et des couettes, le besoin devenait urgent dès cette période, de pouvoir bénéficier d'un circuit professionnel pour le linge.

### Un moment pivot : L'accès à la Blanchisserie hospitalière

Suite à différentes négociations, une convention a été signée en février 2018 avec l'hôpital et l'Agence Régionale de Santé (ARS). Celle-ci prévoit notamment la prise en charge du linge de lit par la blanchisserie de l'hôpital changeant le fonctionnement du pôle linge. Les bénévoles regroupent les draps housse, housses de couettes etc.... dans des sacs hydrosolubles fournis par l'hôpital. Ceux-ci doivent être fermés et descendus sur les chariots stockés à cet effet. Le linge de lit part et revient propre et plié le lundi, mercredi, vendredi. Les couvertures sont aussi lavées par lot de 25 toutes les semaines. Seuls les vêtements ne sont pas pris en charge par la Blanchisserie. Actuellement, celle-ci a pris en charge pour 11 779,49 euros de linge.

### La lingerie est organisée

En parallèle de l'accès à la blanchisserie, la pièce faisant office de lingerie a été organisée et aménagée pour faire face à l'augmentation du nombre de personnes accueillies. Dans un premier temps, l'espace a été délimité en différentes zones grâce à l'installation d'étagères et de placards pour faciliter le travail des bénévoles.

La lingerie est composée d'une zone de tri, d'une zone de stockage du linge en cours de décontamination, d'un placard à couvertures/couettes, d'une étagère pour les oreillers décontaminés et d'un placard pour le linge de lit propre. Puis, grâce à Emmaüs, une machine à laver a pu être changée en juin 2018. Deux nouvelles machines et un sèche-linge ont été installés. La machine est en priorité utilisée pour traiter le linge personnel d'une personne ayant la gale. Cette personne peut ainsi avoir le traitement sur place, ses affaires propres rapidement lavées à 60° et le lit changé ainsi que la serviette de toilette le jour même et le lendemain comme le préconise le protocole.



## Les chambres sont améliorées

Les dons des différentes personnes ou structures d'accueil de la région tels que les gîtes et centres de vacances par exemple, ont permis d'améliorer l'espace. Refuges Solidaires a pu récupérer des lits convenables et des matelas corrects et propres, ce qui a permis d'équiper toutes les chambres avec cette literie et de diminuer le nombre de matelas au sol. Par ailleurs, tous les matelas sont houssés de plastique afin d'éviter les contaminations. Ces modifications permettent une standardisation et un gain de temps et de fatigue pour les lingères.



Le grand dortoir à l'été 2017



Le grand dortoir à l'été 2018

## La fusion de l'équipe linge et ménage

Lors de l'ouverture de Refuges Solidaires, il y avait une équipe ménage mais en octobre 2017, celle-ci s'est dissolue devant l'ampleur de la tâche et le peu de bénévoles volontaires à cela. L'équipe linge s'est donc retrouvée avec cette fonction en plus. Faire le ménage reste difficile à cause du bâtiment vétuste avec notamment l'apparition de la moisissure cet hiver due à l'humidité. Les bénévoles linge / ménage sont aussi attentifs à ce que l'extérieur reste le plus propre possible afin de minimiser le dérangement et de garder une bonne relation avec le voisinage. Une attention particulière est ainsi portée sur l'aspect de la terrasse.

## L'organisation des bénévoles

L'équipe linge est composée de 6 à 12 personnes selon les périodes, qui se relaient pour assurer la permanence linge du lundi au dimanche. Face au nombre restreint de bénévoles, le planning se communique par SMS, chaque vendredi les différentes personnes donnent leurs disponibilités allant de 1 à 4 fois par semaine. Sur place, les lingères restent souvent de 2 à 3h pour faire les lits et trier le linge avec plus ou moins de ménage. Cet été, beaucoup de bénévoles de divers endroits et notamment d'Emmaüs sont venus prêter main forte permettant de soulager les permanents. Le seul souci est que le circuit du linge nécessite une formation et ne s'improvise pas. Un bénévole aguerri est donc nécessaire afin d'encadrer le bénévole débutant.

## L'implication des bénéficiaires

Les résidents permanents en cours de demande d'asile transmettent les bonnes pratiques du quotidien auprès des nouveaux arrivants et les mobilisent pour aider. Dans l'ensemble les personnes sollicitées effectuent les tâches ménagères.



## **Le pôle vestiaire permet de fournir des vêtements, chaussures aux personnes accueillies**

La plupart des personnes accueillies à Refuges Solidaires arrivent avec pas ou peu de vêtements. Leurs effets personnels tiennent le plus souvent dans un sac à dos et leurs équipements ne sont pas adaptés aux conditions climatiques rencontrées en France et notamment durant l'hiver.

Face à cette situation, un vestiaire a été mis en place, à partir des dons de la population, afin de mettre à disposition des vêtements. Celui-ci se décompose en deux zones distinctes :

- Le Grenier : une zone de stockage
- Le Vestiaire : une zone mise à disposition aux personnes accueillies

### *Le Grenier une zone de stockage et de tri*

Le Grenier est une pièce particulière du bâtiment. Son accès est restreint par la convention avec la Communauté de Commune pour des raisons de sécurité. Etant impossible de loger des personnes dans cette pièce, celle-ci est devenue le lieu de stockage puis de tri des vêtements, chaussures et kits hygiène.

Les vêtements sont issus uniquement des dons de la population locale qui les apportent directement à Refuges Solidaires. Ils sont réceptionnés par les bénévoles présents puis stockés dans une pièce (généralement le réfectoire). Les personnes ayant accès au Grenier c'est-à-dire certains bénévoles du pôle linge, du pôle logistique et la personne en charge des dons montent ces vêtements dans cette pièce. Au grenier, une personne, aidée par les personnes accueillies est en charge du tri et du rangement des vêtements qui sont ensuite redescendus pour alimenter le vestiaire.

### *Un vestiaire demandant un important travail de gestion*

Le vestiaire est le lieu de mise à disposition des vêtements, chaussures pour les personnes accueillies.

Les bénévoles et permanents maintiennent en état et alimentent régulièrement ce lieu. Cette pièce est aussi la chambre des permanents qui régulent ainsi l'accès et le rangement du vestiaire. Il a été décidé, sauf exceptions, que les personnes accueillies ne dormiraient pas dans cette pièce.

### *La gestion des dons : un enjeu du pôle vestiaire*

Actuellement, grâce à la générosité de la population, le vestiaire est plein et complet ce qui pose le problème de stockage et de gestion des dons. Nous sommes passés d'une phase d'acceptation de tous les dons à une autre de recherches de vêtements spécifiques (sous-vêtements, chaussettes, vestes...) pour compléter nos stocks.

Cela pose des difficultés dans la communication et la gestion des dons. En effet, ceux-ci sont acceptés par les bénévoles présents à Refuges Solidaires et qui ne sont pas tous au courant des besoins spécifiques du vestiaire. L'enjeu est de faire passer toutes les propositions de dons par la personne responsable.



## Le pôle médical

### La nécessité de créer un pôle médical au sein du Refuge

Dès l'ouverture, fin juillet 2017, il est apparu primordial de prendre en compte l'aspect sanitaire et médical de l'accueil d'urgence. C'est en ce sens que Médecins du Monde s'est engagé, en cosignant la première convention avec la Communauté de Communes, à soutenir l'association en conseils, formations. Médecins du Monde a accompagné la mise en place d'une « cellule médicale » au sein de Refuges Solidaires pour assurer la veille sanitaire et l'orientation des personnes ayant besoin de soins. L'association a aussi fait un travail d'accompagnement et d'orientation des familles d'accueil et des bénévoles.

Une équipe de médecins et infirmiers, bénévoles locaux, a assuré une permanence de deux ou trois heures chaque jour. Cela permettait d'effectuer un premier diagnostic et d'éviter l'engorgement des urgences de l'hôpital. Des bénévoles de Médecins du Monde ont également tenu plusieurs permanences de soutien psychologique à destination des migrants et des bénévoles. Les pathologies rencontrées sont le plus souvent celles de la précarité (gale) et une conséquence de la traversée entre la France et l'Italie (gelures, entorses...). La veille sanitaire a aussi confirmé la fréquence notable des pathologies relatives aux traumatismes, tortures et mauvais traitements subis, ainsi qu'une souffrance psychique liée à l'exil et au parcours migratoire.

### Les missions

- Formation au diagnostic et prise en charge immédiate par les bénévoles des pathologies les plus souvent rencontrées et les plus problématiques pour les maraudeurs, accueillants de Refuges Solidaires, voire hébergeurs solidaires : hypothermie, gelures, gale ;
- Protocoles de prise en charge au sein de Refuges Solidaires, de sorte que toute personne arrivant au refuge puisse bénéficier d'une évaluation du risque de gale et d'une prise en charge / prévention de cas de gelures de premier degré. Un protocole hygiène draps – linge est mis en place par la cellule.

### L'importance de la PASS dans le fonctionnement du pôle médical

Nous avons rencontré des difficultés, faute d'un nombre suffisant de bénévoles professionnels de la santé, à maintenir très régulièrement les permanences médicales. Etaient pointés très vite :

- La prise en charge des médicaments ;
- La prise en charge du traitement du linge par la laverie de l'hôpital ou la laverie des Alpes ;
- La nécessité d'une PASS mobile sous la forme d'une permanence à Refuges Solidaires.

Dès fin 2017, nous pouvions compter sur la mise en place à l'hôpital d'une permanence d'accès aux soins et à la santé ouverte 2 fois par semaine. Elle permet de pouvoir prendre en charge directement à l'hôpital, les personnes sans droits (dont les migrants mais pas que...). Cette PASS a été créée et financée par l'ARS grâce à de nombreuses tractations d'une équipe de médecins urgentistes de l'hôpital, Médecins du Monde et des bénévoles de la cellule médicale.



PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé - dispositifs de l'Agence Régionale de santé pour la prise en charge médico- sociale pour les personnes en situation de précarité sociale. Il s'agit de leur faciliter l'accès au système de santé, et de les accompagner dans les démarches.

Une Convention hôpital – Refuges Solidaires, avec le soutien de l'ARS est signée en février 2018, elle permet une mise à disposition par la pharmacie hospitalière de traitements. Certains peuvent être délivrés sur place à Refuge Solidaire (traitement des cas de gale, d'infections locales, de gelures de premier degré, antalgiques et pansements) d'autres sont accessibles à la pharmacie de l'hôpital sous couvert d'un processus de validation du médecin prescripteur. Cette convention permet aussi la prise en charge du nettoyage du linge (literie) dans le cadre de la prévention du risque de transmission d'infections cutanées. Tous les draps sont lavés à chaque départ : la lingerie de l'hôpital assure le nettoyage, les bénévoles de Refuges Solidaires assurent la logistique (tri du linge et conditionnement, transport).

Depuis juillet 2018, une PASS est en place au refuge 4 demi-journées par semaine. Une convention entre Refuges Solidaires et MDM sur le point d'être signée. D'ores et déjà des bénévoles MDM assurent des permanences les week-end.

Ces différentes conventions permettent d'avoir une présence médicale continue toute la semaine afin de prendre en charge les personnes accueillies à Refuges Solidaires.

## Un nouveau lieu d'accueil sur Guillestre

L'abri janvier est un refuge qui peut accueillir au maximum de 7-8 personnes. Il est situé dans les locaux de l'Auberge de Jeunesse de Guillestre. Il est tenu par des membres du Guillestrois adhérents de l'association Refuges Solidaires. Le nombre de bénévoles fluctue suivant les disponibilités de chacun. Ce lieu d'accueil est ouvert depuis janvier 2018 dans des locaux « non-commerciaux » et non-utilisés de l'auberge de jeunesse de Guillestre, grâce à son directeur et l'équipe. La commune, propriétaire des lieux, a manifesté son accord dès l'origine. Une convention est en cours de signature entre l'Auberge de Jeunesse de Guillestre et l'association Refuges Solidaires.

Au départ, l'objectif est de recevoir les réfugiés de Briançon qui se trouvent les plus en difficultés pour reprendre la route. L'abri Janvier a reçu depuis janvier 2018 plus de 50 personnes anglophones ou francophones avec des profils divers (personnes isolés, familles avec enfants, malades en convalescence..). Ces personnes vivent en autonomie pour l'organisation du quotidien c'est-à-dire pour l'élaboration des repas, ménage...Les bénévoles ont des entretiens avec chaque personne accueillies pour les préparer à faire face à leurs démarches et les aider dans leurs choix.



L'abri Janvier travaille avec celui de Briançon et use utilement de ses réseaux. En parallèle, un autre réseau s'est constitué autour de l'Abri Janvier qui aide à la collecte alimentaire, vestimentaire et de fonds.



## Les liens avec les structures institutionnelles

Dès la création de l'association et même à l'origine de celle-ci, La **Communauté de Communes du Briançonnais** a mis à disposition un local désaffecté qui était auparavant la caserne CRS de secours en montagne de Briançon. Briançon a ainsi, par ce soutien et par la prise en charge des fluides nécessaires au fonctionnement de Refuges Solidaires, réaffirmé son adhésion à l'association des villes accueillantes comme elle l'avait fait suite au démantèlement de la jungle de Calais en ouvrant deux CAO consécutifs.

De plus, des relations se sont tissées avec des communes environnantes comme **Guillestre** par exemple qui a mis à disposition un appartement pour compléter le refuge principal.

Par ailleurs l'association est impliquée dans les dynamiques des **élus des communes voisines en France et en Italie**, et participe parfois à leurs rencontres régulières pour partager leurs analyses de la situation, leurs expériences d'accueil et informer sur la situation dans le Briançonnais.

D'autre part, l'**hôpital de Briançon** (via un partenariat entre Refuges Solidaires et l'Agence Régionale de Santé (ARS)) a mis en place un dispositif PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) facilitant l'accès aux soins des migrants et prenant également en charge le lavage des linges de lits (pour prévenir et pallier les problèmes d'hygiène, gale...). Cette permanence a été auditée afin de décider de la poursuite de sa mise en place. Les difficultés rencontrées par le refuge dans sa coordination de la cellule médicale poussent l'association à militer non seulement pour la poursuite de la PASS et d'une PASS mobile qui assure une permanence médicale à Refuges Solidaires certaines demi-journées.

Au début du mois d'avril 2018 enfin, le **Conseil Départemental** après de longs mois de demandes récurrentes a pris en charge le transport des mineurs isolés jusqu'à Gap . En effet jusqu'à cette date la prise en charge se faisait par des bénévoles ou par le train, dans ce cas le coût du transport était assuré par l'association. Cette organisation, coûteuse et chronophage, ne pouvait plus durer et c'est en avril seulement que les transports sur Gap ont été pris en charge par le Département avec passage obligé au commissariat. Malgré cela, la mise à l'abri de ces mineurs isolés n'a pas été assurée régulièrement. Devant les refus du Conseil Départemental qui n'avait « pas de solution d'hébergement » et des jeunes laissés sans prise en charge devant le commissariat nous avons été obligés plusieurs fois de revenir avec eux à Refuges Solidaires. L'amélioration est significative depuis la fin du mois de mai 2018. Tous les mineurs amenés au commissariat ont été mis à l'abri. L'engagement est confirmé lors de la rencontre avec le nouveau Sous Préfet de Briançon le 19 juin 2018.

L'évolution de la fréquentation du refuge de Briançon laisse à penser que le fort passage des migrants entre la France et l'Italie est amené à se poursuivre encore de nombreux mois. La gestion de cette situation ne peut pas être laissée à la seule bonne volonté citoyenne.



Nous attendons à partir de la reconnaissance de notre participation humanitaire et sociale sur le territoire une relation de partenariat avec les services de l'Etat et du Département.

Nous sommes ouverts aux concertations constructives. Concertations que nous ne cessons de demander pour permettre un accueil décent de ces personnes dans le respect des valeurs de l'Etat Français « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Nous pourrions avancer ensemble sur plusieurs points dont :

- Mise à disposition de locaux ;
- Liens avec le Département pour les mineurs isolés;
- Communication positive de notre action auprès de la population.

## Les liens avec les organisations de la société civile

### En termes d'accueil

Le réseau d'accueil citoyen s'est mobilisé très tôt sur la gestion des arrivées par les cols (**réseau Hospitalité** – émanation axée sur l'accueil d'urgence du réseau Wellcome). Ce réseau a été très vite saturé mais continue d'exister en complément de Refuge Solidaires pour délester un peu quand cela est nécessaire. C'est souvent, dans les périodes de grande d'affluence, insuffisant mais bienvenue. Par ailleurs la paroisse catholique de Briançon met à disposition de manière permanente, depuis juillet 2018, la salle Sainte Thérèse pour augmenter les capacités d'accueil.

Par ailleurs, l'association a su susciter l'implication de nombreux acteurs pour répondre aux besoins liés à l'accueil (mobilier, linge, nourriture...). Ainsi parmi les engagements locaux on peut citer le **Secours Populaire**, les **Restaurants du Cœur**, les **commerçants et supermarchés** qui viennent en appui grâce à des dons en nature, particulièrement alimentaires. **Emmaüs** a aussi, durant l'année, répondu aux demandes en donnant du matériel issu de ses magasins pour améliorer les installations.

Plus récemment, des rencontres ont été réalisées avec les élus de Serre-Chevalier en vue d'une éventuelle mise à disposition d'espace au Bez par la **Fédération Unie des Auberges de Jeunesse**. L'association souhaite toujours, avant toute chose, s'inscrire dans la dynamique locale en rencontrant les élus puis les habitants pour s'assurer de leur adhésion et susciter leur engagement. Il faudra en effet, si le projet aboutit, créer une nouvelle équipe bénévole sur cette zone.

### En termes d'appui juridique et administratif

L'accompagnement juridique et administratif des accueillis à Refuges Solidaires était jusqu'à mai 2018 assuré par une mission de la MJC-Centre Social : la **MAPEmonde**. Les financements finalement accordés pour l'année 2018 ne prennent plus en charge l'accompagnement au droit d'asile. Pour répondre à cette carence, **La Cimade** s'est engagée à l'été dans la création et le soutien d'une nouvelle commission juridique, composée d'une dizaine de bénévoles de Briançon. Cette commission souhaite accompagner les demandeurs et demandeuses d'asile qui restent dans le Briançonnais, notamment par l'organisation de formations et de temps de travail collectifs. La mise en place d'une permanence d'accueil juridique est encore en réflexion.

### En termes de mise à disposition de ressources humaines

Le **Secours Catholique** de Briançon, également membre du Conseil d'Administration de Refuges Solidaires, prend en charge les indemnités d'un service civique (agrément porté par le centre social) et d'un stagiaire pour aider à l'organisation quotidienne du lieu.

**Emmaüs Rhône-Alpes** met à disposition en moyenne trois compagnons pendant deux à trois jours par semaine pour appuyer les bénévoles de Refuges Solidaires sur les tâches du quotidien et donner également un appui ponctuel pour des travaux de réhabilitation des espaces (peinture, plomberie...).

**Médecins du Monde** partenaire dès la création de l'association et cosignataire de la première convention avec la Communauté de Communes, apporte un appui médical aux accueillis grâce à des permanences médicales en complément des médecins et infirmiers bénévoles de la zone. Ils apportent aussi un appui psychologique aux exilés et aux bénévoles.

### En termes de renforcement de compétences

**La Cimade** sous l'impulsion de Refuges Solidaires a organisé plusieurs temps de formations et échanges de pratique auprès des acteurs de Gap et de Briançon qui accompagnent les mineurs isolés.

**Médecins du Monde** Intervient en renforcement des compétences des bénévoles dans la prise en charge des problèmes spécifiques des bénéficiaires (hypothermie, déshydratation, gelures...) et dans la mise en place des procédures de veille sanitaire.

### En termes de plaidoyer

L'implication de l'association **Tous Migrants** dès les premières arrivées fin 2016 en termes de plaidoyer et de sensibilisation concoure à une meilleure acceptation par la population et à la mobilisation citoyenne nécessaire au fonctionnement de Refuges Solidaires (habitants hébergeant et implications bénévoles des citoyens).

**Médecins du Monde** a également, au côté de Refuges Solidaires, soutenu l'accès aux soins pour tous, en développant ensemble une collaboration étroite avec les institutions responsables (ARS et hôpital notamment). Ils ont de plus un rôle d'alerte si besoin auprès des institutions et représentants de l'Etat sur les risques sanitaires évitables encourus par les personnes accueillies.

*Ainsi l'association Refuges Solidaires se situe à la croisée de tous ces acteurs avec des liens formels et informels nombreux mais fragiles. Augmentation des capacités de coordination, de financements, de possibilités de s'accorder du temps de réflexion pour construire la suite de l'action, mettre en commun des objectifs et valoriser des complémentarités plus fortes sont des objectifs de l'année à venir qui pourront être atteints si des partenaires financiers s'engagent pour appuyer cette dynamique (cf § Perspectives).*



je suis tu es  
nous sommes tous  
migrants



**La Cimade**  
L'humanité passe par l'autre



## Les retombées économiques sur le territoire Briançonnais

Les retombées économiques de la création et du fonctionnement de Refuges Solidaires sur le territoire Briançonnais sont loin d'être négligeables.

Les premières retombées concernent les transports. En effet, les personnes ne font que passer et poursuivent leur voyage afin de déposer une demande d'asile dans une grande ville où elles trouveront les associations susceptibles de les aider dans leurs démarches ainsi que les Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile (PADA) et préfectures compétentes. Pour se faire, elles empruntent les transports en commun et on peut estimer à plus de 200 000€ l'apport financier pour la SNCF. Cette évaluation est calculée en estimant une dépense moyenne de 40€ par billet de transport.

De plus, les dons alimentaires des particuliers proviennent pour la plus grande partie d'achats effectués auprès des commerces locaux. Ceci représente un montant d'environ 150 000€. Cette évaluation est calculée en estimant à 4€ les denrées nécessaires pour élaborer un repas.

Enfin, la création de la PASS, même si son activité ne concerne pas uniquement les personnes accueillies à Refuges Solidaires a permis le financement de plusieurs postes au sein de l'hôpital de Briançon. De plus ce service est également ouvert aux personnes précaires du territoire





## Le renforcement des compétences

Dés l'ouverture de Refuges Solidaires, des procédures et documents ont été élaborés pour permettre le suivi de l'orientation des personnes, pour l'organisation quotidienne des activités du lieu, pour les aspects sanitaires... Chaque jour les bénévoles présents changent et il est nécessaire de transmettre les informations et les modes d'interventions. Les outils ont évolué au fur et à mesure de l'expérience : fiche d'accueil, informations préoccupantes, cahier de liaison, carnet des rendez-vous médicaux, planning des équipes... Un recueil des procédures est remis aux nouveaux bénévoles lors de leurs formations. Ce recueil devra faire l'objet d'une mise à jour au cours de l'année à venir. C'est donc ce travail de capitalisation des savoirs qu'il faut renforcer pour une meilleure transmission entre anciens et nouveaux bénévoles dont la participation ponctuelle est croissante grâce à la mobilisation sur d'autres territoires. Un outil de capitalisation des savoirs pourra permettre à ces bénévoles ponctuels de s'auto-former avant leur venue.



Par ailleurs, il est important d'envisager sur l'année à venir de renforcer les compétences des bénévoles les plus impliqués au quotidien. En effet, la fin de l'implication de la MAPEMonde dans l'information sur le droit des étrangers a mis en exergue les besoins forts de formations techniques sur cette thématique d'un noyau de bénévoles impliqués dans l'accueil. La posture d'aidant et la protection de soi doit aussi faire l'objet d'actions de formation / sensibilisation afin de mieux trouver une place saine dans la relation d'aide pour les bénévoles mais aussi pour prévenir le surmenage et les burn-out.

## La participation à la coordination nationale des acteurs de l'accueil dans les parcours migratoires

### Créer une base de données des possibilités d'accueil sur le territoire français

Refuges Solidaires doit continuer à répondre à une situation d'urgence humanitaire. Cependant, certaines personnes majeures accueillies n'ont aucune idée du lieu où elles pourraient se rendre pour déposer leurs demandes d'asile. Beaucoup attendent des conseils et les bénévoles sont désemparés ou se sont même découragés car ils sont conscients que ces personnes risquent fort de vivre dans la rue. Ce manque de perspectives pousse les personnes migrantes à rester plusieurs jours au refuge, parfois plusieurs semaines au détriment de l'accueil d'urgence.

Un travail important est à mener pour connaître les réseaux existants pour prendre le relai de Refuges Solidaires. Des stagiaires ont été sollicités pour démarrer cette recherche mais ils ont été vite happés par l'urgence du quotidien.

### Valoriser et capitaliser

Les éléments recueillis grâce aux fiches d'accueil présentent une grande richesse quant à la connaissance de la population accueillie, son nombre, ses origines, sa destination. Ceci pourrait être utilisé dans le cadre de recherches et de capitalisation si le recueil de données était adapté dans cet objectif.

La capitalisation des expériences de Refuges Solidaires pourra également faciliter la création de nouveaux lieux d'accueil et accompagner d'autres initiatives citoyennes dans leur engagement auprès des migrants.

Ces perspectives ambitieuses en termes de coordination de réseau d'acteurs, de capitalisation et de renforcement des compétences ne seront possibles qu'avec l'engagement de partenaires financiers qui s'engageraient pour apporter les moyens nécessaires à une activités d'accueil renforcée, plus intégrée et rationalisée entre plusieurs territoires. Une demande de financement auprès de la Fondation de France est en cours dans cette optique et d'autres pistes de financement sont en cours d'étude.

## Maîtriser la communication

Un site Internet est en cours de réalisation afin de centraliser et diffuser une information maîtrisée. Ce site permet aussi de valoriser les partenariats qui permettent à l'association de poursuivre son engagement humanitaire quotidien.

# REFUGES SOLIDAIRES

Association loi 1901 déclarée à la préfecture des Hautes Alpes sous le numéro W051001742

35 rue Pasteur

05100 Briançon

06.71.38.86.98

[collectifrefugesolidaire@gmail.com](mailto:collectifrefugesolidaire@gmail.com)

<http://www.refugessolidaires.wordpress.com>